



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 07 du 28 Septembre 2022

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 01 & 02 Octobre 2022

- BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43) Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

NOTES DE FRAIS SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que la fiche de frais d'arbitrage pour la saison 2022/2023 est téléchargeable sur le site du District dans la rubrique « Documents » depuis le mardi 06 Septembre dernier.

INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant**, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

COUPES DRÔME - ARDECHE (PLUS DE PROLONGATIONS)

La C.D.A. vous rappelle, comme il a été annoncé lors de l'Assemblée Générale des Arbitres, qu'à partir de cette saison, il n'y a plus de prolongations pour toutes les coupes jeunes et adultes (sauf pour les finales de Coupe Xavier BOUVIER & René GIRAUD).

Que ce soit jeunes ou adultes, à la fin du temps réglementaire, vous devez procéder directement à la séance de tirs au but. (D'abord 5 tirs chacun puis en cas d'égalité mort subite).

RATTRAPAGES TEST PHYSIQUE « TAISA »

La C.D.A. vous informe que deux séances de rattrapages du test physique « TAISA » sont programmées le :

- samedi 29 Octobre 2022 sur le terrain synthétique de PONT DE L'ISERE (26) de 10h00 à 11h30
- samedi 28 janvier 2023 (lieu et horaire à définir)

Tous les arbitres absents et en règle avec le dossier médical où ayant ratés ceux-ci, sont convoqués.

TOUT ARBITRE N'AYANT PAS RÉUSSI SON TEST PHYSIQUE NE SERA PAS DÉSIGNÉ

FORMATION DES NOUVEAUX ARBITRES-ASSISTANTS DISTRICT

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe qu'une matinée de formation pour les nouveaux arbitres-assistants qui évolueront en District 1 lors de cette saison sportive aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 très précises (stade des Combes). La formation prendra fin à 12h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le nécessaire de douche et le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux adultes et jeunes qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

NOM	PRENOM	CATEGORIE
ACARDY	NOEMIE	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
BOURDEUX	CLEMENT	District Assistant 2
CHAZALON	EMILIEN	District Assistant 2
DUBOIS	MICHAEL	District Assistant 2
FOURNIER	THIBAUT	District Assistant 2

RAPPORT DISCIPLINAIRE

Nous vous rappelons, que les rapports doivent se faire **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** », que ce soit suite à un carton rouge, à des incidents d'après match ou un carton rouge suite à deux avertissements. Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème. Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel à la boîte mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** :
« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

REUNIONS TECHNIQUES (FACULTATIVES)

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, 3 réunions techniques sont prévues en novembre 2022. (**Voir ci- dessous l'Agenda Provisionnel**).

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La **Commission Départementale de l'Arbitrage** vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : **PROCÈS VERBAUX** et **ARBITRAGE**

OCTOBRE 2022

- Samedi 15 octobre :

Formation continue des arbitres assistants (nouveaux)

- Samedi 29 octobre :

Séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

NOVEMBRE 2022

- Lundi 7 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir

- Mardi 8 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir

- Samedi 26 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée) Au Siège du District

(Ces 3 réunions, qui ont été annoncés lors des Assemblées Générales, ces réunions sont d'ordre technique et ne sont que facultatives. Tous les arbitres jeunes et adultes y compris les arbitres stagiaires peuvent y assister et choisir leur date qu'il leur convient)

TOUTE PRÉSENCE SERA CREDITÉE D'UN BONUS DE 3 POINTS SUR VOTRE CLASSEMENT

DECEMBRE 2022

- Samedi 17 décembre :

Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

JANVIER 2023

- Samedi 21 janvier :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 28 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2023

- Vendredi 10 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

MARS 2023

- Samedi 4 mars :

Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)

- Samedi 18 mars :

Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)

AVRIL 2023

- Samedi 8 avril :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

LISTE DES ARBITRES EN FOOT- ENTREPRISE (RECTIFICATIF)

Suite à une rectification, veuillez ci-dessous la liste des arbitres ayant répondu positivement au Foot-Entreprise.

Attention, seuls les arbitres ayant réussi les 24 accélérations pourront être désignés

ABACHKIA Saber	
ANDRE Mylan	
AYDIN Aydin	
AZCUE Axel	
BAZRI Mustapha Farid	
BINAUD Laurent	
BOUKABOUS Nadir	
BOURDEAUX Clément	
GALOYAN Youri	
GARNIER Vivien	
GNAHORE Bahi	
HAFSOUNI Maher	
LEBEAU Quentin	
MORET James	Non désignable
MZOUGHJI Mohamed	
NAICH Mostafa	
ORHAN Emre	
PIGNON Kévin	Non désignable
REBOUL Jean-Pierre	
ROUBI Frédéric	
SHAMOIAN Ronaldo	Non désignable
SOUL Khaled	
SOUMAILA Soilihi	

COURRIERS DES ARBITRES

- **BAZRI Farid** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 20/11/2022. lu et noté. Prompt rétablissement.
- **CHEVAL-ALBERT Fanny** : Courriel nous adressant sa prolongation d'arrêt de travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 14/12/2022. lu et noté. Prompt rétablissement.
- **CHANEGUIER Thomas** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 13/10/2022. lu et noté. Prompt rétablissement.
- **POLIZZI Michaël** : Courriel nous adressant son planning justifiant son indisponibilité des 01 & 02/10/2022 pour raisons professionnelles. lu et noté.

INFORMATION AUX CLUBS (ARRETES MUNICIPAUX OU ANNULATION DE RENCONTRE)

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à l'attention de tous les clubs, que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal ou que la rencontre n'a pas lieu, quel que soit la raison, de prévenir l'arbitre par téléphone ou de téléphoner à la permanence arbitrale du week-end, si celui-ci n'est pas joignable. **Vous ne pouvez pas informer l'arbitre par sms ou par mail.**

Merci d'en prendre note.

COURRIERS DES CLUBS

- **ENT S LE LARIS MONTCHENU** : Courriel nous demandant un arbitre pour ses rencontres à domicile de leur équipe Seniors D 5. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **AS ROUSSAS GRANGES GONTARDES** : Courriel nous adressant l'Arrêté Municipal pour les rencontres des 24 & 25/09/2022. Lu et noté.
- **AS CHAVANAY** : Courriel nous demandant un arbitre pour ses rencontres à domicile et à l'extérieur de leur équipe Seniors D 5. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

LIVRE «LE FOOTBALL ET SES REGLES » - GUIDE DE L'ARBITRAGE

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » et le Guide de l'Arbitrage édition 2022/2023 sont disponibles.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante :

r.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre « le Football et ses règles » est fixé à 28€.

Le montant du Guide de l'Arbitrage est fixé à 10€.

Pour le règlement, 3 possibilités :

- Chèque à établir à l'ordre du DDA de Football,
- Espèces,
- Club d'appartenance à imputer (accord préalable).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT